

SECTION DE VENDEE

CTL

La Roche Sur Yon, le 23 novembre 2021

Monsieur le président,

Si, comme l'ensemble des organisations syndicales représentatives de notre Direction, Solidaires Finances Publiques a signé, le 22 octobre dernier, le protocole sur la reconnaissance de l'engagement des agents de la DGFIP, nous tenons à rappeler solennellement que nous sommes loin du compte, tant en matière de reconnaissance pécuniaire de l'investissement des agents de la DGFIP, qu'en rattrapage de la baisse massive du pouvoir d'achat constatée par l'ensemble des fonctionnaires.

L'aspiration à la juste reconnaissance doit être entendue par les gouvernants, et tout particulièrement l'augmentation des rémunérations et le dégel du point d'indice.

Concernant l'accord signé à la DGFIP, nous serons tout particulièrement impliqués localement sur la déclinaison du budget spécifique alloué aux directions locales pour une « amélioration des conditions de vie au travail ».

Sur ce point, nous avons plusieurs interrogations :

- quel montant va recevoir la DDFIP 85 (puisque la note DG indique qu'elle est notifiée mi-novembre) ?
- quel mode de répartition des sommes sera réalisé au sein de la DDFIP85 (prorata des agents, minimum par service, ...) ?
- quelle association préalable des syndicats sera mise en place (alors que, la note DG n'indique leur implication qu'au niveau de la décision finale) ?
- quelle présentation détaillée des 4 sujets ciblés par cette discussion ?
- quelles modalités d'appel à projets des personnels et sous quelle forme (individuelle ou collective) ?

Pour sa part, Solidaires Finances Publiques 85 sera attentif à ce que les agents puissent exprimer leurs besoins et qu'il soit tenu compte de leurs idées.

Pour Solidaires Finances Publiques 85, les discussions concernant ces projets doivent permettre aux collègues de discuter entre eux de leur espace de travail et de redonner du sens au collectif de travail alors qu'aujourd'hui tout semble tourné vers une individualisation du travail.

Une telle construction collective devrait permettre également d'avoir un échange sur le sens du travail, du sens des missions et des nouvelles modalités d'organisation du travail.

Concernant les conditions de travail, et alors que des difficultés sont pointées dans plusieurs documents de ce CTL (DUERP, PAP), nous rappelons que les moyens humains ne sont pas à la hauteur dans notre administration ! Entre les suppressions d'emplois chaque année et les emplois vacants dans le réseau, c'est bien la question des effectifs qui est centrale !

On ne peut pas « toujours faire plus, avec toujours moins » !

Les difficultés sont constatées dans tous les services et pèsent lourdement tant sur les conditions de travail que sur le sens même de l'exercice de nos missions. D'autant que nous sommes à quelques jours des débats sur les effectifs dans le cadre du PLF 2022.

Au cours de ce CTL, nous interviendrons sur chaque point à l'ordre du jour.

Toutefois, nous renouvelons notre demande que l'ensemble des agents soient associés aux organisations de travail lors de la mise en place des SGC de Fontenay-le-Comte, du SGC Nord Vendée et du SGC de Challans mais également du SPFE départemental.

De plus, nous vous demandons de nous faire un point sur les recrutements de contractuels au sein de la DDFiP 85.

Nous vous demandons aussi si vous avez eu plus de précisions concernant l'impact du classement au niveau de l'interrégion sur la liste d'aptitude de B en A.